Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

2.1a

COMMUNE DE PEONE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Mouvements de terrains

PLAN DE ZONAGE

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRM-D 2002
Benoît BRICART

Janvier 2008

Echelle : 1/10 000

PRESCRIPTION DU PPR :	22 Juin 2004
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	6 Juillet 2007
ENQUETE DU :	04 Septembre 2007 au 5 Octobre 2007
APPROBATION DU PPR :	le 1 SEP. 2008

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT TRANSPORTS

rtm
restauration des terrains en montagne

Légende

- Limite communale
- Périmètre réglementé du PPR
- Périmètres réglementés du PPR agrandis au 1 / 5 000°

Dispositions spécifiques du réglement

- Zone rouge
  - R : Aléa de chutes de bloc et/ou de pierres uniquement
  - R* : Aléas de glissement de terrain, effondrement de cavités souterraines et/ou ravinement
- Zone bleue
  - Eb : Aléa de chutes de bloc et/ou de pierres
  - G et G* : Aléa de glissement de terrain
  - E : Aléas d'affaissement et d'effondrement de cavités souterraines
  - R : Aléa de ravinement

Fond Cadastral : DDE 2005

RTM-06 2004 : pour les données

Bureau d'etudes RTM - 06

Phase	Version	Date	Modifications_demandées	Nature_de_la_modification	Réalisé_par
Avant-Projet PPR	1.0	Avril 2005		SIG Map-Info	RTM (L.P et J-L.D)
Projet PPR	1.1	Septembre 2005	DDE	Manque etiquettes et zone	RTM (J-L.D.)
PPR	1.2	Janvier 2008	DDE	Enquête Publique: dates, limites	RTM (J-L.D.)

Dessiné par Mlle. Plisson Laurie et M. Demirdjian Jean-Luc